

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
06.11.72.52.06

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY**

**OBJET : Aide départementale aux contrats de ville (ADCV) - 2ème répartition liste
complémentaire - Exercice 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique en faveur des quartiers prioritaires et territoires de veille du département, le Conseil départemental est sollicité pour l'attribution de subventions retenues au titre des contrats de ville.

Ce rapport propose une deuxième répartition en liste complémentaire de l'aide départementale aux contrats de ville pour 2020.

Ces propositions représentent un montant global de 284 336 €

Elles concernent 73 dossiers déposés par 46 associations œuvrant sur les communes d'Aix-en-Provence, Arles, Istres, Marignane, Marseille, Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Orgon, Salon-de-Provence et Tarascon.

Ces associations ont répondu aux appels à projets partenariaux des nouveaux contrats de ville des Conseils de Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagne.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL